



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Conseil supérieur de la marine marchande

Le Conseil supérieur de la marine marchande (CSMM) s'est réuni **jeudi 11 décembre 2025** à 14h00, sous la présidence de Madame Christine EZCUTARI.

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

- 1. Examen pour avis du projet d'arrêté fixant pour l'année 2025 le montant des frais de tenue de compte des détenteurs de quotas** prévu à l'article R 229-36 du code de l'environnement dans le cadre du système d'échange de quotas au niveau européen ;
- 2. Examen pour avis du projet de décret portant application aux ports maritimes de la loi n° 2025-532 du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic et portant diverses dispositions relatives à la sûreté maritime et portuaire ;**
- 3. Réexamen pour avis du projet de recodification du code des douanes et transfert de certaines dispositions dans le code des transports** relatives aux hypothèques maritimes (articles 241 à 251 du code des douanes et articles 50, 55 et 56 de la loi 67-5 sur le statut des navires), à la réservation de pavillon (art 257 à 260 du code des douanes) et les droits afférents à un changement de registre entre registres du pavillon français (art 235 du code des douanes) ;
- 4. Validation du rapport du groupe de travail du Conseil supérieur de la marine marchande dédié aux EMR.**

\*\*\*\*\*